

EDUCATEUR/TRICE SPECIALISE(E)

(CDD d'un an renouvelable)

Sur 2 RÉSIDENCES AUTONOMIE

PILEFF n° :

➤ Localisation :

- La Résidence autonomie Oscar Roty Caulaincourt (15è)
18 rue Bargue 75015 Paris
- La Résidence autonomie Quintinie-Procession (15è)
107 rue de Lourmel 75015 Paris

➤ Présentation du service :

Au sein de la Sous-Direction de l'Autonomie (SDA), le Service pour la Vie au Domicile (SVD) assure la direction d'un service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), d'un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) ainsi que le pilotage de 123 résidences pour personnes âgées. Ces 123 résidences se décomposent en 101 résidences appartements et 22 résidences autonomie (dont 19 situées à Paris intra-muros). Ces dernières sont des établissements médico-sociaux qui accueillent des personnes âgées de plus de 60 ans autonomes, avec des parcours de vie complexes, souvent isolées, pouvant être issus de la grande précarité.

Au titre des actions de prévention de la perte d'autonomie et de l'isolement social des personnes âgées accueillies en résidences autonomie, financées par la conférence des financeurs du département de Paris, le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris a créé Quatre postes d'éducateur spécialisé dont deux postes sur deux résidences autonomie.

➤ Présentation de la Résidence la Quintinie- Procession :

La résidence, ouverte en 1969, comprend 25 studettes de 28 m² et 45 studios de plus de 30 m², destinés aux personnes seules âgées de plus de 65 ans (ou 60 ans sur dérogation). Chaque logement est équipé d'un coin cuisine avec évier, plaques de cuisson et réfrigérateur, de placards de rangement, ainsi que d'une salle d'eau avec WC. Les logements disposent également d'une sonnette d'appel d'urgence, de prises téléphoniques et de prises pour la télévision (non fournie). Une buanderie avec machines à jetons est mise à disposition des résidents. Actuellement, 19 % des résidents sont issus de la grande précarité.

La résidence bénéficie par ailleurs d'un restaurant ouvert également aux personnes extérieures et d'un club proposant diverses activités.

➤ Présentation de la Résidence Oscar ROTY :

La résidence, ouverte en 1976, comprend 70 studios de plus de 25 m² destinés aux personnes seules, répartis sur huit étages. Chaque studio est équipé d'un coin cuisine avec évier, plaques de cuisson et réfrigérateur, de placards de rangement, d'un cabinet de toilette avec douche et WC, d'un médaillon d'appel d'urgence, ainsi que de prises téléphoniques et pour la télévision (non fournie). Une baignoire avec douche est disponible à chaque étage. Les logements sont meublés par les résidents. Actuellement, 23 % des résidents sont issus de la grande précarité.

La résidence dispose également de nombreuses salles d'activités et d'un restaurant collectif.

➤ Définition Métier :

L'Éducateur/trice organise un accompagnement éducatif des résidents domiciliés en résidences autonomie. Il contribue dans le cadre d'une démarche éthique et déontologique, à créer les conditions pour que les personnes accueillies aient les moyens d'être actrices de leur développement et de renforcer les liens sociaux (le vivre ensemble) et l'estime du résident dans son lieu de vie.

L'éducateur/trice spécialisé(e) est impliqué dans une relation éducative de proximité. Il aide et accompagne les résidents dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomies et d'intégration au sein de la

résidence. Il concourt à la prévention de la perte d'autonomie des résidents. Pour cela, il développe des relations partenariales avec le coordinateur socio-éducatif et culturel du Service de la vie à Domicile (SVD) et les conseillères sociales de la mission sociale en résidence (MSR)

➤ Activités principales :

- Accompagner les résidents dans leur vie quotidienne au sein de la résidence
 - Participer à l'accueil des nouveaux arrivants (installation dans l'appartement, explication du règlement de fonctionnement, du contrat de séjour, du livret d'accueil, des réunions de résidents ...) en lien avec la responsable de la résidence ;
 - Évaluer la situation individuelle du résident demandeur ou signalé ;
 - Evaluer les besoins éducatifs des résidents (besoins individuels et collectifs) ;
 - Etre force de proposition sur un projet d'accompagnement individuel et ou collectif ;
 - Travailler en coconstruction, en coréférence et/ou en complémentarité avec la conseillère sociale de la Mission sociale autour de l'élaboration d'un projet adapté à la situation des personnes ;
 - Réaliser des accompagnements à l'extérieur ;
 - Entretenir des relations de collaboration avec les partenaires essentiels (coordinateur, conseillère sociale, responsable...).
- Etre à l'écoute, conseil (en lien avec les conseillères de la mission sociale) et soutien
 - Contribuer à l'amélioration et au bien-être des résidents en favorisant l'autonomie du résident ;
 - Accompagnement physique dans les démarches en fonction des besoins ;
 - Renforcer l'estime de soi, la confiance en soi et la revalorisation de la personne âgée ;
 - repérage, signalement des situations à risques ;
 - Mettre en place de l'accompagnement adéquat pour l'adaptation des personnes à leur environnement.
- Participer à des activités collectives initiées par le coordinateur socio-culturel et /ou la mission sociale
 - Co-élaborer avec les différents professionnels de la structure (coordinateur socio-culturel, responsable, la conseillère sociale de la MSR...) des objectifs d'accompagnements éducatifs collectifs ;
 - Soutenir la mobilisation des résidents dans la réalisation d'actions collectives des partenaires ;
 - participer aux réunions dédiées à la prévention et au lien social dans le cadre de la mise en place du forfait autonomie.

➤ Spécificité du poste :

Contrat d'un an, renouvelable dans la limite de trois ans. Possibilité de titularisation sous condition.

➤ Particularités du poste :

- Respecter les obligations du fonctionnaire et les règles ou procédures de l'établissement ;
- Respecter les règles de confidentialité et exigence du secret professionnel ;
- Travailler de concert avec l'assistante sociale et la responsable de la résidence
- Intervenir conformément aux règles d'éthique professionnelle ;

➤ Horaires :

Amplitude horaire entre 8h30 à 19h15 dans la limite de 7h45 par jour du lundi au vendredi-(7heures obligatoires/45minutes ouvrant droit à RTT)

➤ **Savoir-faire :**

- Bonne connaissance du public précaire et gérontologique ;
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel...) ;
- Capacité d'écoute, d'observation, analyse et de synthèse ;
- Favoriser les relations partenariales ;
- Sens de l'initiative ;
- Sensibilisation à la fragilité psychologique des personnes âgées ;
- Implication indispensable dans la dynamique partenariale et institutionnelle.

➤ **Qualités requises :**

- Motivation, capacité d'analyse, souplesse, curiosité et rigueur ;
- Capacité à s'organiser, être autonome ;
- Qualité relationnelle favorisant la communication et l'esprit d'équipe ;
- Force de propositions ;
- Assiduité, ponctualité et discrétion ;
- Bon sens du relationnel et de la communication ;
- Respect de la personne, empathie ;
- Intérêt pour le public accueilli ;
- Maitrise de soi.

➤ **Contacts :**

Les agents intéressés par ce poste sont invités à adresser lettre de motivation et Curriculum vitae à :

Valérie BONNEMAINS

Cheffe de bureau de la mission sociale en résidence
et de la protection des majeurs
Sous-Direction des Services aux Personnes Âgées
Service pour la Vie à Domicile
5, boulevard Diderot
75589 Paris Cedex 12
valerie.bonnemains@paris.fr